



RAPPORT ANNUEL 2008

Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés

Annexe au Pcioli 277 du 8-21 juin 2009 - P 309339
Editeur responsable : Etienne Verbraeken, Président de l'IPCF



MOT DU PRÉSIDENT



Chère Lectrice, Cher Lecteur,
Chère Consoeur, Cher Confrère,

Il y a environ deux ans, les membres de l'IPCF ont choisi leurs représentants au sein du Conseil National et des Chambres de notre Institut. Les nombreux souhaits et attentes de l'équipe actuelle ont été rassemblés dans un mémorandum de 10 points d'action concrets.

Indépendamment des points d'action concrets, ce texte révèle, comme fil conducteur, notre volonté de mener un dialogue permanent et constructif avec nos partenaires socio-économiques et politiques pour concrétiser nos objectifs dans l'intérêt des comptables(-fiscalistes) agréés.

Sur la base des nombreux contacts entretenus avec les différents cabinets ministériels et avec les services publics fédéraux, nous sommes parvenus, avec la collaboration de nos collègues de l'IRE et de l'IEC, à apporter les corrections nécessaires à la législation anti-blanchiment jusqu'ici inapplicable. Nous avons également continué à progresser sur la voie de l'« E-government » et de la simplification administrative.

Nous sommes pleinement conscients qu'il reste encore beaucoup de travail à accomplir sur ce dernier point. En même temps, nous ne pouvons pas perdre de vue qu'un véritable progrès a été réalisé ces dernières années sur le plan des échanges de données électroniques avec le gouvernement. A l'Institut, nous allons concentrer nos efforts sur cette question afin que les comptables(-fiscalistes) agréés puissent disposer à court terme d'un seul et unique guichet par l'intermédiaire duquel ils pourront transmettre toutes les communications au nom de leurs clients aux différents services du gouvernement. De cette manière, les comptables(-fiscalistes) agréés pourront encore mieux remplir leur rôle de conseiller et de personne de confiance auprès des entrepreneurs. Nous attendons tout prochainement des communications à ce sujet de la part du gouvernement.

Dans la première partie de l'année, nous avons pu finaliser un projet de texte permettant de donner accès à l'IPCF sur une base volontaire aux « comptables internes » qui répondent aux mêmes normes de qualité que les membres actuels (diplôme, stage, examen pratique d'aptitude, formation permanente,...). D'autre part, cela facilitera le passage au statut d'indépendant et évitera que des professionnels, déjà dans la force de leur carrière, ne doivent encore effectuer un stage.

En étroite concertation avec nos collègues de l'IEC, un projet de texte a été transmis à notre Ministre de tutelle afin d'assouplir les exigences relatives à la structure de l'actionnariat et de l'administration au sein des sociétés de comptabilité par analogie avec celles actuellement d'application pour les réviseurs d'entreprises. Cette initiative permettra également la création de « sociétés interprofessionnelles » entre différents professionnels du chiffre. La possibilité de créer une société avec d'autres titulaires de professions libérales sera également examinée.

Dans la foulée, l'Institut a analysé, en concertation avec les différentes parties concernées, la problématique de la responsabilité professionnelle de ses membres. L'enjeu est de déterminer dans quelle mesure elle peut être limitée dans des proportions raisonnables. Les initiatives nécessaires ont également été prises concernant ce sujet.

Entre-temps, un nouveau modèle de lettre de mission a été approuvé au sein de l'Institut. Signalons également que les membres disposent désormais, via l'extranet de notre site web, d'un accès gratuit aux informations financières et juridiques les plus complètes concernant les entreprises belges via le software « companyweb ». Par ailleurs, nous nous réjouissons également des réalisations des différents groupes de travail de l'Institut. Nous pourrions d'ici peu vous communiquer plus d'informations à ce propos.

Vous pourrez constater, tout comme nous, que, malgré les « perturbations » ayant agité tant les milieux politiques que l'IPCF cette dernière année, un grand nombre d'avancées ont été réalisées en faveur de notre profession.

Nous allons poursuivre nos efforts et comptons bien sûr sur le soutien de tous les membres de l'IPCF afin de pouvoir réaliser nos souhaits et objectifs ambitieux et afin de pouvoir défendre les intérêts des comptables(-fiscalistes) agréés et de leur Institut.

En ce qui me concerne plus personnellement, je souhaite adresser mes remerciements pour les nombreux témoignages de soutien que j'ai pu recevoir à l'occasion de mon élection en tant que Président. Tant pour moi que pour les collaborateurs de l'IPCF et les élus, ces messages furent de véritables encouragements.

Pour terminer, nous souhaitons remercier les membres du Conseil et tous les mandataires qui ont collaboré aux projets de notre programme et qui continueront à nous soutenir dans le futur dans la mise en place de notre mémorandum en faveur des membres de la profession. Nous souhaitons remercier tout particulièrement Monsieur A. WAUTHIER, Commissaire au gouvernement auprès de l'IPCF, et notre Ministre de tutelle, Madame S. LARUELLE, et ses collaborateurs pour leur soutien permanent à l'Institut.

Nous souhaitons également nous adresser aux membres qui ont accompli leur stage avec succès et qui ont réussi l'examen pratique d'aptitude l'année passée. Ils portent maintenant le titre de « comptable(-fiscaliste) agréé » et sont l'avenir de notre Institut ! Nous souhaitons les féliciter très sincèrement pour l'obtention de ce titre, un titre dont ils peuvent être fiers !

Meilleures salutations confraternelles,



Etienne VERBRAEKEN,
Président de l'IPCF





E. Wauters SPRL

Faites bouger votre entreprise grâce
au savoir-faire Dexia Business Banking.

Start - Develop - Stop. Que vous vous ayez envie de lancer une entreprise, que celle-ci soit déjà en pleine expansion ou que vous souhaitiez céder votre affaire, Dexia Business Banking est à vos côtés. Parlez-nous de votre business. Présentez-nous vos projets, vos ambitions. À chaque étape, nous définirons ensemble la solution la plus appropriée pour faire bouger votre entreprise.

Pour un conseil personnalisé, contactez votre spécialiste Dexia Business Banking ou surfez sur www.dexia.be/professionnel.

BUSINESS BANKING

DEXIA

TABLE DES MATIÈRES

Mot du Président	2
Table des matières	5
Préface de la Ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique Scientifique	6
Organigramme 2008	8
Dossiers de fond	12
Commissions	13
Publications et site web	14
Événements et salons	15
Inscriptions aux tableaux et honorariat	18
La profession en chiffres	20
Travaux des organes de l'IPCF	22
Comptes annuels 2008	24
Vos contacts au sein de l'IPCF	26



PRÉFACE DE LA MINISTRE DES PME, DES INDÉPENDANTS, DE L'AGRICULTURE ET DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE

Entreprendre, c'est avant tout un état d'esprit, une mentalité, une envie. C'est cette envie, j'en suis convaincue, qui permettra à notre pays de sortir d'une crise financière et économique dont l'effet le plus pervers est sans aucun doute de freiner l'ardeur de celles et de ceux qui nourrissent un projet de création d'entreprise, d'extension ou de reprise.

Si le monde politique doit être un partenaire de ces audacieux, les professionnels du chiffre ont eux aussi un rôle essentiel à tenir. Ils occupent en effet une place de choix, en tant que conseil, en tant que guide.

La Belgique compte un nombre impressionnant d'entrepreneurs, qu'ils soient confirmés ou en herbe, comme en atteste le paysage économique de notre pays. 90% de notre économie repose en effet sur les PME qui réalisent un chiffre équivalent à 70% de notre PIB. C'est une réalité extrêmement encourageante dont il faut tirer certaines leçons.

Tout d'abord, le potentiel est là mais il faut veiller à ce que la crise ne l'occulte pas. Des aides financières existent mais je crois également au rôle prépondérant et à la crédibilité de professionnels de l'encadrement.

Les comptables agréés et les comptables-fiscalistes agréés sont essentiels dans cette démarche. Ils peuvent valider les schémas, encadrer les idées, orienter les projets, soutenir les initiatives mais ils doivent surtout veiller à maintenir l'envie de celles et de ceux qui veulent prendre leur avenir en mains. Tout en restant critiques et en assumant parfois les moins bons côtés de l'expertise qu'on leur prête.

Si le potentiel est là, encore faut-il veiller à ce qu'il soit pleinement exploité. On a coutume de dire que la plus grande force d'un entrepreneur est de savoir s'entourer. Les professionnels du chiffre sont là pour que le chef d'entreprise puisse consacrer un maximum de son temps au travail qui est le sien, sans se disperser, sans s'éparpiller et en se concentrant sur son savoir-faire.



Participer de près à la création ou la vie d'une société, c'est prendre part à une aventure humaine extraordinaire. Une aventure qui repose sur une confiance essentielle et mutuelle entre celles et ceux qui partagent un objectif commun : assurer la prospérité d'une société et de ses travailleurs. C'est un défi exaltant, grisant, conséquent !

Les professionnels du chiffre sont, à mes yeux, des maillons essentiels de cette chaîne de la réussite et ils se doivent d'être constamment à l'écoute des évolutions de leur métier mais aussi des législations qui touchent à l'exercice même de leur profession.

En tant que Ministre de tutelle, je veille à ce que les attentes du secteur soient entendues. Non pas par facilité ou par courtoisie mais bien parce que les professionnels du chiffre sont plus que jamais au cœur de la prospérité économique de notre pays.

**Ministre des PME, des Indépendants,
de l'Agriculture et de la Politique scientifique**



ORGANIGRAMME AU 31/12/2008

Le Conseil National

Membres effectifs d'expression française

Fabienne COUSIN
Guy HUART
Maria PLOUMEN (Vice-Président)
Jean-Marie CONTER (Trésorier)
Michel PHILIPPART
Marie-Béatrice HERNOULD
Viviane MARQUET
Yves DAWANT
Dominique TORDEURS

Membres effectifs d'expression néerlandaise

Leen SNELS
Roland SMETS
(Président jusqu'au 23/01/2009)
Veerle SLEEUWAGEN
Frans DONCKELS
Geert CLAES
Daniëlle VAN ROMPAEY
Kurt WINKELMANS
Etienne VERBRAEKEN
(Président depuis le 24/04/09)
Andy DE LAET

Membres suppléants d'expression française

Lawrence CLAES
Thérèse-Marie WATTIEZ
Marc VAN THOURNOUT
Claude LESAGE
José GUTIERREZ-RUIZ

Membres suppléants d'expression néerlandaise

Rita FRAEYMAN
Beatrijs HAUTEKEETE
Martine MISSOTTEN
Godelieve HEYNEMAN
Luc STERKENS
Rita DE LUYKER

Commissaires du Gouvernement : Albert WAUTHIER (effectif) et Edwin WOLFS (suppléant)

Secrétaire du Conseil National : Geert LENAERTS, Directeur Général de l'Institut

Secrétaire suppléante du Conseil National : Véronique SIRJACOBS, juriste à l'IPCF

Décès de Frédéric GAGLA

De nombreux comptables(-fiscalistes) agréés ainsi que les mandataires et les membres du personnel de l'IPCF se souviennent également que l'année 2008 fut celle du décès de leur confrère, collaborateur et ami, Frédéric Gagla. Disparu trop tôt, à tout juste 32 ans. Nombreux se souviendront de son dynamisme, notamment au travers de la création de l'association professionnelle AJPCl et au travers de la mise en place du Salon de la Comptabilité de Liège. Il fut un membre très apprécié du Conseil National de mai 2007 à juillet 2008.

L'IPCF tenait à adresser une nouvelle fois ses condoléances à son épouse, Sabine, à ses enfants et à l'ensemble de ses proches.

Les Chambres exécutives

Chambre exécutive francophone

Président

Philippe MORANDINI, premier substitut du procureur du Roi de Dinant

Président suppléant

Jean-Luc BRANDENBERG, avocat

Membres effectifs

Jacqueline ROGMANS
Chantal JADOT
Michelle LEBEAU

Membres suppléants

Jean-Marie COURTOY
Jean-Paul VANDEVENNE
Denise RESPELIER
Philippe GROSFILS
Manfred WEBER
Jean-Paul MUNO

Assesseur juridique

Jean-Paul TASSET, avocat

Assesseur juridique suppléant

Luc HERVE, avocat

Secrétaire de la Chambre exécutive

Sophie MORIS

Secrétaire suppléant

Sven ANDERSEN

Chambre exécutive néerlandophone

Président

Ralf MICHOLT, avocat

Président suppléant

Paul COOREMAN, avocat

Membres effectifs

José HAUSTRAETE
Maria VAN DE PUTTE
José PATTYN

Membres suppléants

Dominique BEKKERS
Danny JANS
Alexander TEMMERMAN
Bart RUYTERS
Christian VAN CAENEGHEM

Assesseur juridique

Peter DEFREYNE, avocat (f. f.)

Assesseur juridique suppléant

N.N.

Secrétaire de la Chambre exécutive

Ann MOERMAN

Secrétaire suppléant

Frank HAEMERS



Les Chambres d'Appel

Chambre d'Appel francophone

Président

Louise-Marie HENRION, juge au tribunal de commerce de Bruxelles

Président suppléant

Jean-Luc NAVARRE, avocat

Membres effectifs

Françoise PHILIPPE
Pol REMACLE

Membres suppléants

Carina CASANO
Véronique POUILLARD
Anne-Marie DEQUESNE
Léon LESENFANTS

Secrétaire

Delphine HENRY

Secrétaire suppléant

Sven ANDERSEN

Chambre d'Appel néerlandophone

Président

Luc DE DECKER, président du tribunal de commerce de Malines

Président suppléant

André BUYSSE, juge au tribunal de commerce d'Anvers

Membres effectifs

Toon VANDERBEUKEN
Luc VREYS

Membres suppléants

Frank VAN DEN BERGH
Eddie ROUFLART
Carlos MARYNS
Magda PLAS
Emmanuel AGNEESSENS
Herwin CUSTERS

Secrétaire

Frank HAEMERS

Secrétaire suppléant

Ann MOERMAN

La Commission du Stage

Membres francophones effectifs

Maria PLOUMEN, comptable-fiscaliste agréée (Vice-Président de l'IPCF)

Adrien ABSIL, membre externe

Michel CEULEMANS, membre externe

Fabienne COUSIN, comptable-fiscaliste agréée, membre du Conseil National

René HARTMANN, comptable-fiscaliste agréé

Viviane MARQUET, comptable-fiscaliste agréée, membre du Conseil National

Christian MEERT, membre externe

Marcel-Jean PAQUET, comptable-fiscaliste agréé

Eric VANROSSOMME, comptable-fiscaliste agréé

Marc VAN THOURNOUT, comptable-fiscaliste agréé, membre suppléant du Conseil National

Membres néerlandophones effectifs

Etienne VERBRAEKEN, comptable agréé (Président depuis le 24/04/09)

Roland SMETS, comptable-fiscaliste agréé (Président jusqu'au 23/01/2009)

Geert CLAES, comptable-fiscaliste agréé, membre du Conseil National

Pascal MEYERS, comptable-fiscaliste agréé

Veerle SLEEUWAGEN, comptable-fiscaliste agréée, membre du Conseil National

Christian SOENS, comptable-fiscaliste agréé

Luc STERKENS, comptable-fiscaliste agréé, membre suppléant du Conseil National

Patrick VALCKX, comptable agréé

John VANNESTE, comptable-fiscaliste agréé

Mirjam VERMAUT, comptable-fiscaliste agréée

Jos VERVOORT, membre externe

Membres francophones suppléants

Michael BAUENS, comptable-fiscaliste agréé

Yves DAWANT, comptable-fiscaliste agréé, membre du Conseil National

Christophe LENOIR, membre externe

Dominique TORDEURS, comptable-fiscaliste agréée, membre du Conseil National

Membres néerlandophones suppléants

Eddy DELYS, comptable-fiscaliste agréé

André JORISSEN, comptable agréé

Martine MISSOTTEN, comptable-fiscaliste agréée, membre suppléante du Conseil National

Kurt VANNIEUWENHUYSEN, comptable-fiscaliste agréé



DOSSIERS DE FOND

Lettre de mission :

En 2008, un groupe de travail composé de membres et de juristes de l'IPCF a été créé afin d'élaborer une version actualisée de la lettre de mission entre le comptable(-fiscaliste) agréé et le client. Ce document peut être téléchargé sur le site de l'IPCF (rubrique « profession », « déontologie », « relation avec le client »).

Companyweb :

Les trois Instituts des professions économiques ont décidé d'offrir à leurs membres un accès gratuit à la base de données Companyweb. Les professionnels du chiffre ont dorénavant gratuitement accès, via l'Extranet de leurs websites respectifs, à une mine considérable d'informations financières. Cette application remplace les applications existantes des trois Instituts pour la consultation des comptes annuels.

Société de comptabilité :

Un projet de texte modifiant l'Arrêté royal sur les sociétés de comptabilité a été approuvé. L'exigence d'un actionnariat entre les mains de membres IPCF sera modifiée dans le sens d'une majorité des droits de vote. Si le projet de texte se concrétise, la majorité au sein du Conseil d'Administration et du Collège des Gérants se composera de membres de l'IPCF. En outre, il existe des dispositions spécifiques destinées à faciliter les sociétés interprofessionnelles entre les membres des professions du chiffre.

Police d'assurance RC :

En juin 2008, le Conseil National a approuvé une nouvelle police d'assurance R.C. A la suite de négociations constructives avec le courtier et avec l'assureur et malgré la crise financière et un nombre non négligeable de sinistres, l'IPCF a réussi à conserver les mêmes garanties pour l'ensemble des membres et stagiaires moyennant une légère augmentation de la prime. Celle-ci passe, en ce sens, de 160 euros à 178 euros. Le « titre III » a été simultanément supprimé. Concrètement, cela signifie que les clients de membres IPCF non-assurés ne pourront plus bénéficier d'une couverture.

Responsabilité limitée pour les comptables (-fiscalistes) agréés ?

Dans la foulée, l'Institut demandera à sa Ministre de tutelle de prendre des mesures pour que les comptables(-fiscalistes) agréés puissent limiter, dans des proportions raisonnables, leur responsabilité professionnelle. L'Institut estime que la responsabilité professionnelle illimitée n'est plus de ce temps.

Comptables internes :

En 2008, les membres du Conseil National ont mis la problématique des comptables internes à l'agenda et se sont mis d'accord à ce propos. Un dossier sera prochainement introduit auprès de la Ministre de tutelle de l'IPCF afin de changer en ce sens la Loi du 22/04/99. De cette manière, les employés comptables pourront, sur une base volontaire, avoir accès à l'IPCF s'ils répondent aux mêmes normes de qualité que les membres actuels de l'IPCF.

Simplification administrative :

Une proposition commune des professions du chiffre sur la simplification administrative a été approuvée en septembre 2008.

COMMISSIONS

En 2008, différentes commissions ont été créées, chacune ayant un objectif spécifique.

La commission « Accompagnement du stage » francophone et son équivalent néerlandophone

Ces deux groupes de travail ont pour mission de passer en revue toute la problématique du stage, en partant de la demande d'admission pour arriver à l'examen pratique d'aptitude. Le déroulement du stage est passé à la loupe pour en détecter ses forces et ses faiblesses et tenter d'y porter remède, si nécessaire. Parmi les actions mises en place, figurent entre autres la réalisation d'une enquête et la création d'une adresse e-mail destinée aux stagiaires souhaitant faire parvenir leurs suggestions ou remarques.

La commission francophone est coordonnée par Fabienne COUSIN et la commission néerlandophone, par Leen SNELS. Elles sont chargées de mettre en place les initiatives et d'organiser, en fonction des dossiers, des consultations auprès de spécialistes (membres de l'IPCF ou non).

Une commission « Avenir de la profession » francophone et son équivalent néerlandophone

Les deux commissions poursuivent un double objectif :

- assurer, par une écoute des besoins et aspirations, un rapprochement entre l'Institut et ses membres et stagiaires et
- identifier, grâce à ces contacts, les perspectives pour l'avenir de la profession.

Pour atteindre ces objectifs, les membres des commissions procèdent à de larges consultations auprès des membres de l'IPCF. Les consultations se déroulent en collaboration avec des associations professionnelles locales.

Dans le cadre de ces consultations, les membres et stagiaires font part de leurs attentes et remarques sur l'ensemble des sujets touchant à la profession, tels que les droits et obligations, la déontologie, l'information professionnelle et la formation, l'organisation d'un bureau, l'agenda du comptable, la clientèle, les honoraires, les nouvelles missions, la collaboration entre confrères, la formation, les incompatibilités, la publicité, le stage,...

La commission francophone est constituée de Viviane MARQUET, Lawrence CLAES, René HARTMANN, Marc VAN THOURNOUT et Marie-Béatrice HERNOULD.

La commission néerlandophone est composée de Frank VAN DEN BERGH, Toon VANDERBEUKEN, Kurt VANNIEUWENHUYSEN et Andy DE LAET.

Une commission « ICT » inter-instituts bilingue

La commission axe son travail sur 3 points :

- les réunions du comité Clerfayt (du nom du Secrétaire d'Etat, adjoint aux Finances) au cours desquelles les membres de la commission rencontrent les chefs de projet de chaque département au SPF Finances. Il en résulte une amélioration notable de la prise en compte de la profession. Une réunion est prévue chaque trimestre.
- Les réunions inter-instituts avec la participation régulière de spécialistes externes aux Instituts.
- Le travail permanent de suivi des problèmes ICT avec le SPF Finances.

Les membres de l'IPCF appartenant à la commission sont : Kurt WINKELMANS, Frans DONCKELS, Yves DAWANT et Marc VAN THOURNOUT.



PUBLICATIONS ET SITE WEB

Le bulletin d'information *Pacioli* et le bulletin d'information *Tax Audit & Accountancy*

En 2008, l'Institut a poursuivi la publication de sa lettre d'information bimensuelle *Pacioli*. Cette publication regroupe des articles de fond qui traitent des techniques comptables, fiscales, sociales, du droit des sociétés et de la déontologie. Au total, vingt-deux numéros ont été publiés en 2008. Créé il y a plus de 10 ans, *Pacioli* demeure incontestablement un des axes majeurs de la communication de l'IPCF vers ses membres et stagiaires ainsi que vers les acteurs du monde politique et économique.

A intervalles réguliers, l'IPCF publie, conjointement avec l'IEC et l'IRE, la revue *Tax Audit & Accountancy*. Celle-ci propose des analyses approfondies touchant au droit comptable, à la législation fiscale, à l'audit et à d'autres matières importantes pour les titulaires des professions économiques.

Codex IPCF

L'IPCF a entamé l'année 2008 avec une nouveauté d'envergure : le lancement du *Codex IPCF* en collaboration avec www.moncode.be. Dans ce *Codex IPCF*, les professionnels de la comptabilité et de la fiscalité retrouvent toute la législation de base dont ils ont besoin dans l'exercice de leur activité professionnelle quotidienne. Cette législation fondamentale, rassemblée dans un code de près de 850 pages, constitue un instrument de travail incontournable pour chaque comptable(-fiscaliste) agréé, en sa qualité de conseiller de premier plan des entrepreneurs indépendants, des professions libérales et, de manière générale, de toutes les PME. Au début de son stage, chaque stagiaire IPCF reçoit un exemplaire gratuit du *Codex IPCF* (les exemplaires suivants sont payants). Les membres de l'IPCF peuvent commander cet ouvrage de référence à un prix préférentiel. Toute personne intéressée par le *Codex IPCF* peut également se le procurer. Des informations complémentaires concernant le recueil peuvent être obtenues via www.moncode.be. Ce codex est édité deux fois par an.

Publications IPCF 2008

En complément des lettres d'information périodiques, l'IPCF publie également des ouvrages qui traitent de sujets propres à la profession. Vous trouverez ci-dessous la liste des ouvrages édités en 2008. Ceux-ci ont été envoyés à tous les membres et les stagiaires de l'Institut.

Guide Impôts & Placements et Le Fisc en poche (mai 2008)

Publié chaque année par l'IPCF, le *Guide Impôts & Placements* donne un aperçu des nouveautés mais aussi des matières restées inchangées dans le domaine de l'impôt des personnes physiques.

Le contrôle T.V.A. - Evitez les erreurs ! - Maximisez vos déductions T.V.A. (septembre 2008)

Soucieux d'apporter à ses membres et stagiaires le meilleur de l'information et les outils les plus performants pour les épauler dans leurs tâches au quotidien, l'IPCF publie en un seul volume deux ouvrages de référence en matière de TVA. La publication a été envoyée aux 6400 comptables(-fiscalistes) agréés et stagiaires que compte l'Institut.

Rapport annuel 2007

En juin 2008, l'IPCF a publié son troisième rapport annuel destiné aux comptables (-fiscalistes) agréés et aux représentants du monde économique et politique. Remis à l'occasion des 15 ans de l'IPCF, le document comporte trois parties : les 15 ans de l'IPCF, le rapport annuel 2007 et l'organigramme 2008. Il peut être téléchargé via le site www.ipcf.be (rubrique « Publications »).

Site internet www.ipcf.be et la lettre d'information électronique de l'IPCF

En 2008, l'IPCF a poursuivi sa communication via les canaux électroniques que constituent son site internet www.ipcf.be et sa lettre d'information électronique.

ÉVÉNEMENTS ET SALONS

Les festivités des 15 ans de l'IPCF

A l'occasion de ce quinzième anniversaire, l'IPCF a organisé des festivités qui ont réuni plus de 500 de ses membres et plus d'une centaine de représentants du monde politique et socio-économique. Cet événement a été organisé le vendredi 6 juin 2008.



La séance académique a débuté avec une présentation des dates-clés relatives aux 15 ans d'existence de l'IPCF.

La présentation du rapport annuel 2007 a été assurée par Madame Maria PLOUMEN, Vice-Président de l'IPCF.



Les participants ont pu assister à un panel sur le sujet : « Quels sont les enjeux de la profession pour les années à venir ? ».

Monsieur Jean-Paul SERVAIS, Président du CSPE et de la CBFA, a prononcé un discours intitulé « 15 ans de réglementation professionnelle pour les comptables (-fiscalistes) : que peut-on attendre pour l'avenir ? ».





La salle a eu le plaisir d'assister à un concert des artistes «Scala & Kolacny Brothers».



Les Past Presidents de l'IPCF étaient aussi présents pour fêter les 15 ans de l'IPCF. De gauche à droite : Messieurs Marcel-Jean PAQUET, Paul LEDENT et Maurice LIMME.



Monsieur Christophe HARDY, Directeur du Cabinet de la Ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique, s'est exprimé sur le thème « Le comptable(-fiscaliste) agréé : rôle et importance vis-à-vis de l'entreprise indépendante ».

La remise des Prix IPCF

Les «Prix IPCF – année académique 2006 - 2007» ont été remis le 06 juin 2008, dans le cadre des festivités des 15 ans de l'IPCF. Cette initiative annuelle a pour but d'encourager, dans une optique pratique, la recherche scientifique dans les domaines de la comptabilité et de la fiscalité. En 2008, les mémoires de l'enseignement supérieur économique de type court ont été pris en compte.

« Prix IPCF » francophones

2^{ème} Prix

Lauréat : **M. Julien ANSAY**
Etablissement : E.P.H.E.C.
(Louvain-La-Neuve)
Sujet : Les différences fiscales et salariales entre la Belgique et le Luxembourg au niveau d'une société commerciale
Promoteur : Prof. Stéphane MERCIER

3^{ème} Prix (ex aequo)

Lauréat : **Mme Nathalie POZZI**
Etablissement : E.S.A. (Namur)
Sujet : La situation indicielle
Promoteur : Prof. Yves PHILIPPART

Lauréat : **Mme Anne MULLER**
Etablissement : C.B.C.E.C. (Liège)
Sujet : Au soleil d'Italie
Promoteur : Prof. Patricia Lux

Jury - Madame A. SPIRITUS-DASSESE, Président de la Chambre de Renvoi et de Mise en état, Président Honoraire du Tribunal de Commerce de Bruxelles et président du jury
- Prof. P.-A. MICHEL, Prof. ULg et membre du Conseil Supérieur des Professions Economiques
- Madame M. CLAES, Vice-Présidente IEC
- Madame M.-B. HERNOULD et Messieurs M. PHILIPPART, G. HUART et F. GAGLA, Membres du Conseil National de l'IPCF

Le jury a choisi de ne pas attribuer de premier prix.

« Prix IPCF » néerlandophones

1^{er} Prix

Lauréat : M. Jean-Michel WILLEMS
Etablissement : C.V.O. Aalst
Sujet : Mijn eigendom, mijn bedrijf, het vruchtgebruik aan mijn vennootschap verkopen : een interessante optie
Promoteur : Prof. Urbain DEBEYS

2^{ème} Prix (ex aequo)

Lauréat : M. Jorim SWENNE
Etablissement : Hogeschool Gent
Sujet : « Enige eigen woning »
Promoteur : Prof. Danielle DUYM

Lauréat : M. Steven DECORTE
Etablissement : Hogeschool Gent
Sujet : Voorzieningen, waarheidsgetrouwe boekhouding of fiscaal cadeautje ?
Promoteur : Prof. Romain BLEYAERT

Jury - M. J. VERHOEYE, Président de la CNC, professeur à Hogeschool Gent et Président du jury
- M. P. BERGER, Réviseur d'Entreprise et Président de l'IRE
- M. K. BARREZEELE, journaliste financier
- MM. G. CLAES, K. WINKELMANS, E. VERBRAEKEN et A. DE LAET, Membres du Conseil National de l'IPCF

Le jury n'a pas attribué de troisième prix.

Autres événements et salons

Forum « Comptabilité et Métiers financiers » (salon destiné aux professions économiques)

Date et lieu : 24/01/08
(Charleroi Expo - Charleroi)

Forum « Boekhouding en Financiële beroepen » (salon destiné aux professions économiques)

Date et lieu : 29/01/08
(Flanders Expo - Gand)

Initiative « Dreamday » (rencontre entre des professionnels et des jeunes de 16-19 ans)

Date et lieu : 13/03/08
(siège de l'IPCF - Bruxelles)

Salon « Entreprendre » (salon destiné aux professions économiques et aux entrepreneurs)

Date et lieu : 19 & 20/03/08
(Tour & Taxis - Bruxelles)

Forum « First Motion » (salon destiné aux étudiants en comptabilité et en fiscalité)

Date et lieu : 06/11/08
(Flanders Expo - Gand)

Organisation simultanée du Salon « Liège Comptabilité » et du Forum « First Motion »

Date et lieu : 20/11/08
(Palais des Congrès - Liège)



INSCRIPTIONS AUX TABLEAUX ET HONORARIAT

Agréation des personnes physiques

Pour tout comptable(-fiscaliste) stagiaire, l'inscription au tableau des titulaires de la profession constitue un aboutissement important. Fruit de la persévérance du stagiaire, le titre de comptable (-fiscaliste) agréé s'obtient au terme d'un stage de minimum 12 mois et de maximum 36 mois et moyennant la réussite de l'examen pratique d'aptitude.

Voici ci-dessous la liste des personnes physiques agréées en 2008.

Coskun AKSU
Olivier BAESELEN
Lander BARTHOLOMEUSEN
Valérie BASSETTE
Sylvie BATH
Brigitte BELIN
Peter BOEYKENS
Martin BOONE
Giuseppe BRUNO
Leen CAMERLINCKX
Rafaël CASTRO
Claude CHERPION
Michel CISINSKI
Thomas COLLARD BOVY
Vincent COLONVAL
Koen CONTRERAS
Tim COOLS
Raf COOLS
Nathalie CRETEN
Maria DANCI
Mike DAUWE
Germain DAVID
Leslie DE COCK
Gino DE DEYNE
Damien DE HAES
Mario DE KEGEL
Sabrina DE MEYST
Patrick DE PATOUL
Sonja DE SAMBLANX
Geert DE SOMERE
Ingrid DE STRIJKER
Xavier DELABASCULE
Marianne DELMEE
Geert DESENDER
Katrien DESMET
Silvie DHONDT
Giuseppina DI MAGGIO
Joery DIERCKX

Sylvie DOCK
Kurt DRESSELAERS
Angélique DUYCK
Nour-Id-Din EL HAJJAMI
David ERVINCKX
Brigitte EVRARD
Stéphanie FELIX
Fabienne FORSTER
Fabian GERARD
Dennis GEUSENS
Charles-François GILLET
Nathalie GRANSARD
Laurent GRIMONPONT
Bryan GRYSON
Gunther HENNISSSEN
Dieter HERMANS
Béatrice IGLESIAS FERNANDEZ
Ludo INGELBRECHT
Annick JACOBS
Filip KINDT
Laurence KRZAK
Hakim LAAROUSI
Jean-François LAROCK
Danielle LE LEU
Sébastien LEFEVRE
Jean LUYTEN
David MAQUET
Ann MEEUS
Michaël MERLETTE
Henri-Jean MINET
Béatrice MINET
Caroline MOLLET
Günther MULLIER
Jochen MUZIEK
Annie NEUMARK
Mustapha OULAD MEHDI
Didier PAJOT
Eduardo PAOLOCA

Thomas PAULUS
Fabrice PELLEGRINI
Bart PESSEMIER
David POLLYN
Grégory POTRIQUET
Thierry POTTIER
Koenraad PUT
Marcel REGIBO
Frédéric ROBERFROID
Olivier ROELANDT
Pierre ROMAIN
Fabian ROMNEE
Pascal SANNIA
Gulnaz SARI
Jérôme SCHRÖDER
Hugues SORGELOOS
Iulian SUHANEA
Dimitri THIJS
Inge TIEBERGHIEN
Véronique TOCK
Christelle TRIQUOIT
Vicky VAN DALE
Sébastien VAN DE SANDE
Vanessa VAN GYSEL
Bernadette VAN HOREBEEK
Dirk VAN HOVE
Jessica VANDERHEYDEN
Tinneke VANDEWIELE
Saskia VERBEUREN
Els VERBRAEKEN
Bert VERHALLE
Laetitia VERJANS
Kristof VERLOO
Benny VERMASSEN
Nathalie VLAMYNCK
Steven VYNCKIER
Frédérique WAGENER
Els WEEMAELS

Agréation des sociétés

Outre le tableau des personnes physiques titulaires de la profession, l'IPCF tient désormais un tableau pour les personnes morales. Cette nouvelle disposition fait suite à la publication au Moniteur belge du 16/03/2005 de l'arrêté royal du 15/02/2005 relatif à l'exercice de la profession dans le cadre d'une personne morale.

Dossiers acceptés en 2008

191 dossiers francophones, 6 dossiers germanophones et 449 dossiers néerlandophones.

Honorariat

En 2008, 6 anciens membres de l'IPCF ont obtenu le titre de «comptable(-fiscaliste) honoraire». Pour rappel, ce titre peut être accordé par la Chambre Exécutive aux membres qui démissionnent après avoir exercé pendant au moins 10 ans la profession avec dignité, probité et discrétion.

Les 6 personnes ayant obtenu ce titre en 2008 sont :

- Pierre COLAERT (†)
- Gaëtane de KERCHOVE D'EXAERDE
- Robert Gericke d'HERWYNEN
- Paul LEDENT
- Ronny VOET (†)
- Maria-Françoise BELLEKENS

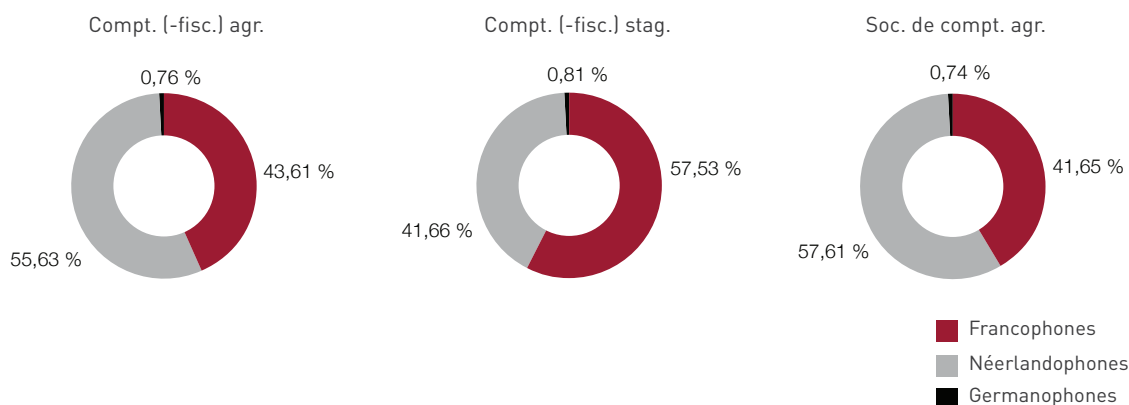


LA PROFESSION EN CHIFFRES

Au 31 décembre 2008, l'IPCF comptait 5276 comptables(-fiscalistes) agréés, 857 comptables (-fiscalistes) stagiaires et 3001 sociétés de comptabilité agréées.

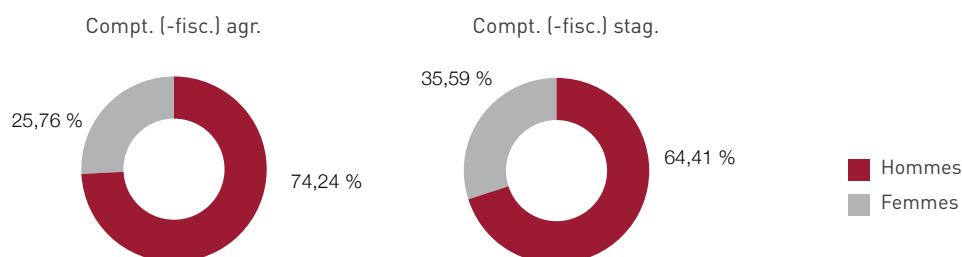
Rôle linguistique

	Total	Francoph.	Néerlandoph.	Germanoph.
Comptables(-fiscalistes) agréés	5276	2301	2935	40
Comptables(-fiscalistes) stagiaires	857	493	357	7
Sociétés de comptabilité agréées	3001	1250	1729	22



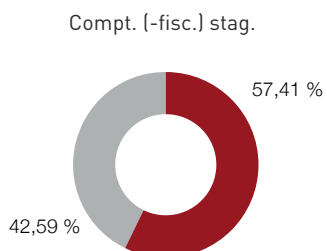
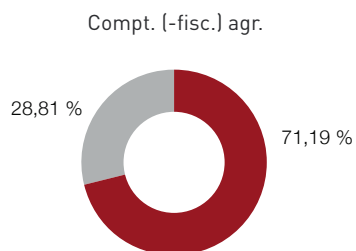
Représentation masculine et féminine

	Total	Femmes	Hommes
Comptables(-fiscalistes) agréés	5276	1359	3917
Comptables(-fiscalistes) stagiaires	857	305	552



Exercice de la profession à titre principal ou accessoire

	Principal	Accessoire
Comptables(-fiscalistes) agréés	71,19 %	28,81 %
Comptables(-fiscalistes) stagiaires	57,41 %	42,59 %



■ Principal
■ Accessoire



TRAVAUX DES ORGANES DE L'IPCF

CHAMBRE EXÉCUTIVE FRANCOPHONE (20 audiences)

- 174 inscriptions sur la liste des stagiaires
- 71 inscriptions au tableau des personnes physiques
- 99 démissions du tableau des personnes physiques
- 191 inscriptions au tableau des personnes morales
- Traitement de 76 dossiers disciplinaires

CHAMBRE EXÉCUTIVE NÉERLANDOPHONE (20 audiences)

- 146 inscriptions sur la liste des stagiaires
- 56 inscriptions au tableau des personnes physiques
- 122 démissions du tableau des personnes physiques
- 449 inscriptions au tableau des personnes morales
- Traitement de 52 dossiers disciplinaires

CHAMBRES EXÉCUTIVES RÉUNIES (2 audiences)

- 5 inscriptions sur la liste des stagiaires
- 2 inscriptions au tableau des comptables-fiscalistes agréés
- 6 inscriptions au tableau des personnes morales

CHAMBRE D'APPEL FRANCOPHONE (4 audiences)

- 3 décisions concernant l'omission de la liste des stagiaires
- 2 décisions concernant des procédures de réhabilitation de membres
- 6 décisions concernant des dossiers disciplinaires
- 5 décisions concernant des dossiers de sociétés

CHAMBRE D'APPEL NÉERLANDOPHONE (11 audiences)

- 3 demandes d'inscription sur la liste des stagiaires
- 2 demandes d'inscription au tableau des titulaires de la profession
- Traitement de 15 dossiers disciplinaires
- 11 demandes d'inscription au tableau des personnes morales

CONSEIL NATIONAL EN MATIÈRE D'EXERCICE ILLÉGAL

- Dossiers ouverts : 191

COMMISSION DU STAGE FRANCOPHONE*

- Epreuve écrite du 24/05/08 :
71 participants
- Epreuve écrite du 15/11/08 :
76 participants
- 7 épreuves orales en 2008 :
81 participants

COMMISSION DU STAGE NÉERLANDOPHONE*

- Epreuve écrite du 24/05/08 :
69 participants
- Epreuve écrite du 15/11/08 :
78 participants
- 9 épreuves orales en 2008 :
109 participants

* Un certain nombre d'épreuves orales consécutives à l'épreuve écrite du 15/11/2008 se sont tenues début 2009 et ne sont de ce fait pas mentionnées ci-dessus.



COMPTES ANNUELS 2008 DE L'IPCF

Nos commissaires, Marc DE PAEPE et Jean-Luc VAN CAMPENHOUT, et notre réviseur d'entreprises, Stéphane DE LOVINFOSSE, ont remis leur rapport relatif à l'exercice de 2008 et ce, conformément à la mission de vérification des comptes annuels qui leur a été dévolue. Ces comptes, approuvés par notre Conseil National le 24/04/2009, furent également soumis au Ministre qui assure la tutelle légale de l'Institut.

BILAN

ACTIF	Codes	Au 31/12/2008
ACTIFS IMMOBILISÉS	20/28	1 822,70
III. Immobilisations corporelles	22/27	0,00
A. Terrains et constructions	22	1 754 072,97
Amortissements		-1 754 072,97
C. Mobilier et matériel roulant	24	524 747,27
Amortissements		-524 747,27
IV. Immobilisations financières		1 822,70
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	2 413 470,52
VII. Créances à un an ou plus	40/41	93 377,67
A. Créances commerciales	40	68 057,81
B. Autres créances	41	25 319,86
VIII. Placements trésorerie	50/53	1 923 294,87
IX. Valeurs disponibles	54/58	368 498,61
X. Comptes de régularisation	490/1	28 299,37
	20/58	2 415 293,22
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES	10/16	889 969,32
V. Bénéfice reporté	140	889 969,32
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	16	1 065 470,00
VII. A. Provisions pour risques et charges	160/5	1 065 470,00
B. Impôts différés	168	0,00
DETTES	17/49	459 853,90
IX. Dettes à un an ou plus	42/48	447 687,05
A. Dettes à plus d'un an échéant ds l'année	42	72 857,00
C. Dettes commerciales	44	113 871,62
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	211 011,38
F. Autres dettes	47/48	49 947,05
X. Comptes de régularisation	492/3	12 166,85
	10/49	2 415 293,22

COMPTES DE RÉSULTATS

	Codes	Au 31/12/2008
I. PRODUITS	70/77	2 781 707,66
Membres effectifs et stagiaires	70	1 995 145,22
Cotisations sociétés + frais dossier	70	485 075,00
Vente livres	70	22 239,00
Séminaires	70	58 250,00
Récupérations	74	43 457,30
Produits financiers divers	75	89 331,14
Produits exceptionnels	76	88 210,00
II. CHARGES	60/67	2 779 403,43
Achats publications	60	287 553,61
Séminaires	60	52 650,07
Services et biens divers	61	940 668,29
Rémunérations	62	1 001 709,18
Amortissements	63	97 873,63
Réductions de val s/créances comm	631	39 283,39
Provisions pr risques et charges	635	330 470,00
Autres charges	64	20 795,24
Charges financières	65	2 350,02
Charges exceptionnelles	66	6 050,00
III. RÉSULTATS À REPORTER		889 969,32
Résultat de l'exercice	69/79	2 304,23
Résultat de l'exercice antérieur	69/79	887 665,09



VOS CONTACTS À L'IPCF

Le siège de l'IPCF accueille les audiences et réunions des différents organes de l'IPCF présentés aux points précédents. En outre, il est le cadre de travail des 16 membres du personnel de l'IPCF.

Les différents services de l'IPCF peuvent être contactés par courrier (45, avenue Legrand – 1050 Bruxelles), par fax (02 626 03 90) ou par e-mail (info@ipcf.be). La centrale téléphonique (02 626 03 80) est accessible du lundi au vendredi de 9h à 12h. L'Institut est également joignable par téléphone les lundis, mercredis et jeudis de 14h à 17h.

Direction générale

Geert LENAERTS, Directeur Général
Stella HEYLBROECK, Secrétariat de la direction

Services généraux

Francisco Galhofas FESTAS,
Entretien des salles et travaux de rénovation

Gaëtan HANOT,
Coordination des publications et des groupes de travail

Stella HEYLBROECK,
Coordination des séminaires

Philippe HUYSMANS,
Informatique

Stéphanie LIÉVIN,
Communication (événements, brochures, contacts presse)

Josiane MARTIN,
Accueil, secrétariat et suivi des demandes de publications

Danielle MALIGO,
Comptabilité

Mia ROELANTS,
Gestion du site Internet et communication

Service du Stage

Sandra DE RIDDER,
Traitement des dossiers de stage néerlandophones

Delphine HENRY,
Traitement des dossiers de stage francophones et germanophones

Service juridique

Dossiers disciplinaires et juridiques

Frank HAEMERS,
Traitement des dossiers néerlandophones

Véronique SIRJACOBS,
Traitement des dossiers francophones et germanophones

Chambres Exécutives

Sophie MORIS,
Secrétaire de la Chambre exécutive francophone

Ann MOERMAN,
Secrétaire de la Chambre exécutive néerlandophone

Chambres d'Appel

Delphine HENRY,
Secrétaire de la Chambre d'Appel francophone

Frank HAEMERS,
Secrétaire de la Chambre d'Appel néerlandophone

Poursuite des illégaux

Sven ANDERSEN,
Traitement des dossiers francophones et germanophones

Renaat SOENENS,
Traitement des dossiers néerlandophones



Notre expertise est votre force !

PARTENA est un ensemble d'entreprises de services dans le domaine social dont l'unique objectif est de vous offrir un service de qualité. Ces entreprises partenaires mettent à votre disposition un éventail complet de services spécialisés dans votre propre région.

PARTENA Guichet d'Entreprises aide les entrepreneurs débutants à créer leur entreprise. Nos spécialistes accomplissent pour eux les formalités et obligations légales.

PARTENA Assurances Sociales pour Indépendants garantit aux indépendants une couverture sociale et une assistance administrative.

PARTENA Payroll Management & HR Support optimise l'administration du personnel de vos clients et vous propose des formations, des conseils, des publications et des logiciels.

Visitez le site de vos partenaires en sécurité sociale : www.partena.be